

Colloque international

HERMANN HELLER, FRANZ L. NEUMANN, OTTO KIRCHHEIMER : TROIS PENSÉES RÉFORMATRICES DU DROIT

13 et 14 juin 2018

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
Centre Panthéon, Salle 6

Organisation : Isabelle Aubert (Paris 1) et Céline Jouin (Caen)
en collaboration avec l'Institut Michel Villey

PROGRAMME

Mercredi 13 juin

10h-10h30 Accueil des participants et mot d'introduction d'Isabelle Aubert et de Céline Jouin

Hermann Heller

Présidence : Olivier Beaud (Université Paris II Assas)

10h30-11h30 Marcus Llanque (Université d'Augsburg, Allemagne), *Hermann Heller: In Search of a Left Republicanism.*

11h30-12h30 Olivier Jouanjan (Université Paris II Assas), *Théorie de l'Etat et droit constitutionnel chez Hermann Heller.*

Pause

Présidence : Marie Goupy (Institut Catholique de Paris)

14h-15h Renaud Baumert (Université Cergy-Pontoise), *Hermann Heller face au fascisme.*

15h-16h Nathalie Le Bouëdec (Université de Bourgogne), *De l'État de droit à l'État de droit social : critique et transformation de l'État de droit chez Hermann Heller.*

Pause

Franz L. Neumann

Présidence : Isabelle Aubert (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

16h15-17h15 William Scheuerman (Indiana University, Etats-Unis), *Democracy's Crisis: What a Forgotten Frankfurter Can Teach Us.*

Jeudi 14 juin

Franz L. Neumann et Otto Kirchheimer

Présidence : Céline Jouin (Université Caen-Normandie)

9h00-10h Andreas Niederberger (Université de Duisburg-Essen, Allemagne), *Otto Kirchheimer and Franz L. Neumann on Law's Resilience.*

Pause

Présidence Jean-François Kervégan (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

10h15-11h15 Augustin Simard (Université de Montréal, Canada), « *La force d'inertie des formes juridiques...* », *Otto Kirchheimer et la critique du droit.*

12h15-13h15 Mathias Lemke (Université de Lübeck, Allemagne), *L'état d'exception chez Heller, Kirchheimer, Neumann.*

- Fin du colloque -

ARGUMENTAIRE

L'Allemagne de la République de Weimar et de l'après Seconde Guerre mondiale est le lieu d'une production théorique importante de la part de juristes de gauche dont l'objectif est de réformer le droit à des fins sociales et plus démocratiques. Cette manifestation scientifique s'intéressera à trois figures majeures : à Hermann Heller et – à ceux qui sont en partie héritiers de sa pensée – Franz Leopold Neumann et Otto Kirchheimer. Du fait de circonstances historiques et personnelles, les voix de ces auteurs ont été moins entendues en leur temps que celles d'autres juristes dans le champ juridique ; pourtant elles restent marquantes à bien des égards pour leurs théories de l'Etat de droit, leurs pensées constitutionnelles, leurs réflexions sur la fonction de la justice, leurs réflexions sur les droits sociaux. Sur le plan biographique, Heller meurt prématurément dans les années trente et Neumann et Kirchheimer passent la deuxième partie de leur vie en exil. D'un point de vue théorique, ces juristes de gauche ont toujours été au centre de débats importants ; mais la politique du national-socialisme n'a pas laissé de place aux adversaires de Carl Schmitt, et après-guerre, la notoriété de Hans Kelsen se fera au détriment aussi bien de Heller que des juristes de l'école de Francfort.

L'objectif des journées est de dégager l'actualité de ces pensées, que l'on qualifiera provisoirement de « critiques du droit » s'inspirant de Marx (les théoriciens critiques) ou au contraire s'en détachant (Heller), et dont la visée est d'orienter les développements du droit en direction d'une démocratie sociale et d'un Etat de droit plus assuré.